

Compte rendu de comptage collectif national du 20 mars 2015

Préparation du comptage

Les dates des comptages collectifs de 2015 ont été choisies lors du mois de novembre 2014, à la suite d'une consultation des chargés de mission du programme Life, lancée suite au colloque du projet (les 15 et 16 octobre à Saint-Jean-de-Luz). Comme pour les années précédentes, le choix a été fait de privilégier les plus gros coefficients de l'année, dont la fameuse marée du siècle (coefficient de 119 pour la deuxième marée du 21 mars). Avec au départ, la volonté de développer un événementiel autour des bonnes pratiques de pêche et d'organiser des marées de sensibilisation pour la marée du 21 mars, le choix a été fait pour le comptage national de choisir le vendredi 20 mars 2015 (coefficient de 110 pour la marée du matin, diurne pour la plupart des sites). La deuxième date de comptage national pour cette année 2015 ayant été fixée pour le 30 août, sur un coefficient assez important (coefficient de 107 pour la marée du matin, diurne pour la plupart des sites). Contrairement à l'année précédente ou le choix des marées c'était fait principalement sur le critère des coefficients, le choix avait été fait de « panacher » les critères de coefficients et de disponibilités des pêcheurs pour cette année 2015.

Sur certains territoires, notamment en Manche orientale, le choix a été fait de compter pour les marées du 21 et du 22 mars au matin car les marées basses du 20 étaient en grande partie nocturne.

Après une année 2014 de déploiement et de diagnostic initial, l'année 2015 pour le projet Life était celle de la consolidation des actions en place et celle de la prise d'amplitude des actions de sensibilisation. L'ensemble des chargés de mission étaient en place sur les territoires Life, les situations étant plus contrastées sur les territoires collaborateurs, certains ayant des personnels dont une partie du temps est dédié à la pêche à pied de loisir et d'autres se reposant uniquement sur des bénévoles et/ou n'ayant pas de personnels dédiés à cette date.

Ce comptage a été largement annoncé dans la presse au niveau national et au niveau local par les différents territoires Life et collaborateurs. Cependant, les messages relayés par la presse ont souvent été plus ciblés sur le caractère exceptionnel de la marée nocturne du 21 mars et le coefficient de 119. Les différents moyens de relais de l'information internes au projet national ont été mobilisés : mails aux membres du réseau, une [carte interactive des relais de comptages](#) et une autre des [actions de sensibilisation du 21 mars](#) ont été dressées, etc. La note de présentation des comptages collectifs nationaux, et la fiche méthodologique à destination des bénévoles ont été actualisées. Des fiches de comptages ont été réalisés en amont de ces marées pour les sites en nécessitant.

Conditions de la marée

Le 20 mars 2015, le coefficient de marée était de 110. La mer était basse à 10h15 à Saint-Jean de Luz, 10h31 à La Rochelle, 11h07 à Brest, 13h28 à Paimpol, 15h36 à Cherbourg et 19h25 à Boulogne. Pour

la plupart des sites de l'Atlantique l'éclipse partielle de soleil se déroulait lors de la marée basse (autour de 10h20).

Le 21 mars 2015, le coefficient de marée était de 118. La mer était basse à 10h59 à Saint-Jean de Luz, 11h18 à La Rochelle, 11h52 à Brest, 14h15 à Paimpol, 16h23 à Cherbourg et 20h13 à Boulogne (BM matin à 7h49 pour un coefficient de 115).

Les conditions météorologiques étaient globalement défavorables : entre 6 °C et 8 °C sur l'ensemble des sites. Le ciel était partout couvert, avec localement des brouillards très denses.

La pression atmosphérique était généralement élevée, en diminuant selon un gradient nord-sud : 1027 hPa à Boulogne, Granville et Brest, 1020 hPa à Oléron et 1019 hPa à Bayonne. Les vents moyens étaient principalement de secteur NE à N de 17 km/h au nord à 30 km/h au sud. Ces deux conditions permettant généralement un bon assec des estrans (à l'exception de la Bretagne Nord), ce qui a été largement le cas sur les deux marées du 20 et du 21 mars 2016 avec une décôte généralisée le long des côtes de la métropole (de 20 cm à 5 cm entre Boulogne et La Rochelle, à l'exception d'une légère surcôte de 5 cm à Saint-Malo). Les hauteurs d'eau observées pour les marées diurnes ont été de 0,58 m à Boulogne le 21/03, 0,71 m et 0,44 m les 20/03 et 21/03 à Cherbourg, 0,93 et 0,5 m les 20/03 et 21/03 à Saint-Malo, 0,44m et 0,28 m les 20/03 et 21/03 à Brest et 0,24 et 0,12 m les 20/03 et 21/03 à La Rochelle. Cette décôte qui a fait la joie des pêcheurs à pied a souvent aussi existé à marée haute, au grand dam des milliers de curieux, massés sur les côtes qui attendaient de voir déferler les flots de marées dans les dunes et rues de bords de mer.

Ces conditions de marées et la période de l'année favorisent généralement un public retraité local et rétro-littoral en déplacement sur la côte à la journée. Dans le cadre très spécifique de cette marée de nombreux curieux, pêcheurs ou non, avaient fait le déplacement depuis l'intérieur des terres pour « vivre ce moment » de grandes marées et voir la mer gonfler le long des digues ou venir briser sur les quais et les plages.

Déroulement du comptage et résultats

17 territoires ont participé à ce cinquième comptage collectif national, onze territoires pilotes du Life et six territoires collaborateurs.

Au minimum 168 compteurs bénévoles et salariés des structures impliqués ont participé à ce comptage et ont permis de compter 465 sites sur les 748 identifiés sur ces territoires.

Territoire	Territoire Life/ Collaborateur	Porteur ou relai local	Nombre de sites de suivis	Nombre de sites comptés	Nombre de compteurs	Nombre de pêcheurs comptés
PNM Estuaire picards et mer d'Opale	Life	PNM EPMO	74	74	4	1 475
Pays de Caux	Collaborateur	Conservatoire du Littoral/ Estran/AquaCaux	24	24	12	535
Côte de Nacre	Collaborateur	CPIE VO (GEMEL)	8	8	8	2 995
Est Cotentin	Collaborateur	Conservatoire du Littoral	7	7	1	192
Golfe Normand Breton	Life	AAMP	68	10	NC*	7 210
Ouest des Côtes d'Armor	Life	VivArmor	179	86	20	4 922
Baie de Morlaix	Life	CPIE PMT	34	19	6	1 515
Guissény	Collaborateur	Mairie Guissény	10	2	1	2 661
Rade de Brest	Life	Brest Métropole	31	31	25	2
Sud Finistère (Penmarc'h, Trévignon, Fouesnant, Pont-l'Abbé, Concarneau, Glénan)	Life et collaborateur	AAMP (+ Op N2000, Bretagne vivante)	42	35	15	1 475
Ria d'Étel	Collaborateur	SMRE	1	1	5*	321
Presqu'île de Quiberon et Golfe du Morbihan	Life et collaborateur	SIAGM/PNR Golfe du Morbihan	12	9	9	2 425
Presqu'île de Guérande	Collaborateur	CPIE LO et Cap Atlantique	9	9	7	841
Plateau du Four	Life	COREPEM	1	1	1	3
PNM Estuaire de la Gironde et pertuis charentais	Life	AAMP/CPIE MO	203	113	34	6 242
PNM du bassin d'Arcachon	Life	PNM Arcachon	28	24	28	127
Littoral basque	Life	IMA (CPIE LB)	17	17	7	90

* : retour partiel concernant les compteurs ; ** : données de certains compteurs manquantes

Au total, 33 031 pêcheurs ont été comptabilisés sur cette marée. Ce comptage a été celui qui a permis la plus grande mobilisation de compteurs, la meilleure couverture des estrans depuis le lancement des campagnes de comptages collectifs nationaux dans le cadre du projet Life. C'est aussi celui qui a sa date de réalisation a concerné le plus de territoires depuis le lancement du projet.

La fréquentation observée lors de cette marée a été très importante pour un mois de mars. Sur quelques sites de Marennes-Oléron et du pays rochefortais, un double comptage a été réalisé sur les deux dates du 20 mars (vendredi, avec un coefficient de 110) et du 21 mars (samedi avec un coefficient de 118, jour de la marée du siècle). Sur sept sites, la fréquentation a été multipliée par des facteurs 2 à 2,5 le samedi, atteignant des niveaux estivaux. Le profil des pêcheurs a aussi évolué entre les deux dates, le vendredi, la fréquentation a surtout été le fait de pêcheurs retraités locaux ou rétro-littoraux. Alors que le samedi, la fréquentation était le fait de profil très variés, originaires de la Charente-Maritime et des départements limitrophes, dont beaucoup de résidents qui ne pêchent habituellement pas et ont donc, malgré le fait qu'ils habitent à proximité du littoral, une mauvaise connaissance du milieu et de l'activité.

Cette forte différence de fréquentation doit être prise en compte pour la lecture du tableau précédent, puisque certains comptages ont été effectués le 21 (pour les zones EPMO, la côte de Nacre et la ria d'Etel).